

Histoire et civilisation de Byzance

M. Paul LEMERLE, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Conformément au programme prévu (cf. l'Annuaire 1972, p. 519-531), on a continué d'examiner « le tournant de l'histoire de Byzance : crise et transformations de l'empire de Basile II à Alexis Comnène ». Et comme l'année précédente, on l'a fait en associant étroitement l'étude de quelques grandes questions, et l'analyse du plus grand nombre possible de sources et de textes. On l'a fait aussi en prenant en considération l'ouvrage dans lequel seront exposés les résultats de cette enquête collective, et les grandes subdivisions entre lesquelles il conviendra de répartir les résultats des recherches particulières, pour les faire converger vers une conclusion de portée générale : l'Etat ; les classes sociales et l'évolution de la société ; les mobiles économiques, placements et profit, la monnaie ; la culture désintéressée et les modes de pensée.

I. - A. - L'Etat, pour tous les Byzantins, c'est *l'empereur*. On a considéré l'institution impériale sous l'aspect qui, au XI^e siècle, en met le mieux en valeur les caractères, à savoir la succession impériale. Il n'est pas douteux que, sous les Macédoniens, la notion de légitimité par le sang, qu'exprime le terme de porphyrogénète, s'est enracinée dans la conscience byzantine. La mort de Basile II sans enfants, de son frère Constantin VIII sans enfants mâles, fait passer la légitimité par deux filles de Constantin VIII, Zoé et Théodora, à qui l'empire revient par héritage comme un bien patrimonial : les contemporains le disent et le répètent. Elles vont le transmettre, par mariage ou par adoption, à cinq empereurs successifs, jusqu'à ce que leur mort laisse le dernier de ceux-ci, Michel VI Stratiôtikos, dangereusement seul devant les ambitions du patriarche Cérulaire, des Doukas et de Psellos, des Comnène et des chefs militaires d'Asie Mineure. Le règne d'Isaac Comnène, qui met fin à cette première période « légitimiste », est un échec ; les conditions de son renversement demeurent en partie mystérieuses. L'avènement de Constantin X Doukas, élève de Psellos, qui joue un rôle décisif dans l'ac-

cession de cette famille à l'empire, ouvre la seconde période. On a examiné en détail, d'après les sources, qui sont loin de toujours concorder, la succession Constantin Doukas — Romain Diogène — Michel VII Doukas — Botaniate — Alexis Comnène, en cherchant à démêler chaque fois les intérêts en jeu et les forces agissantes, et la signification pour l'Etat et pour l'empire de ces événements précipités. Il a paru que les Doukas, s'ils ont servi de marchepied aux Comnène, ont constamment mené avec Psellos une action tantôt tortueuse et tantôt violente, sans reculer ni devant la trahison face à l'ennemi (Mantzikert) ni devant l'assassinat (Romain Diogène); qu'ils ne sont pas les représentants d'un parti militaire qu'on oppose de façon simpliste aux civils de la capitale, mais, quelle que soit leur lointaine origine (paphlagonienne ? cappadocienne ?), qu'ils sont devenus des gens de la capitale. Esprits médiocres, sans grands desseins ni grands moyens, mais fort riches et soucieux de leurs intérêts matériels, ils ne doivent rien qu'aux circonstances, et seront aussi précipités par les circonstances, sans avoir pu fonder la dynastie que leurs ambitions avant tout familiales leur faisaient souhaiter. Affaire de famille encore que l'avènement des Comnène avec Alexis, mais celui-ci avait plus d'envergure. Leur mobile, ce fut bien sûr l'ambition, mais aussi l'intérêt, au moment où les domaines et les revenus d'Asie Mineure tombaient les uns après les autres aux mains des Turcs. Leur chance, ce furent leurs alliances; ce fut aussi le talent militaire d'Alexis, encore qu'il se soit plutôt exercé sur le sol de l'empire contre des usurpateurs, qui étaient autant de rivaux en puissance, qu'aux frontières contre les ennemis du dehors, par lesquels il fut plus souvent vaincu en bataille rangée qu'il ne les vainquit; ce fut surtout son habileté diplomatique, son astuce, sa rouerie. Les péripéties des tractations avec les Doukas sont significatives: ils en vinrent à être les arbitres de la rivalité qui opposait Alexis et son frère Isaac; ils imposèrent le couronnement d'Irène Doukas; mais en fin de compte, ils travaillèrent pour les Comnène. Quand le pouvoir de ceux-ci fut établi, au terme d'une cinquantaine d'années où les femmes avaient souvent tenu la vedette et qui sentent beaucoup le gynécée, après une ou deux décennies pendant lesquelles la détresse aux frontières avait ouvert la voie à toutes les solutions et semblé les justifier, il n'y a guère plus de ressemblance « politique » entre l'empire de Basile II et celui d'Alexis I^{er}, qu'il n'y en a dans le tracé des frontières. La grandiose construction supranationale des Macédoniens et de leurs prédécesseurs s'est rapetissée aux dimensions d'un bien de famille; la légitimité dynastique, respectueuse des intérêts de l'Etat, s'est changée en un régime dans lequel l'Etat appartient à une famille, et à ses clients. Byzance a changé de visage.

B. - L'autre face de la légitimité, c'est l'*usurpation*. Après trois quarts de siècle sans usurpateurs, il y en a une bonne douzaine en moitié moins de temps, dont les deux tiers dans la décennie qui correspond aux règnes de

Michel VII et de Botaniate. On a tenté d'esquisser une typologie, une sociologie, et finalement une interprétation de l'usurpation. Quelque forme qu'elle prenne, complot, rébellion ou « apostasie », tyrannie, elle apparaît alors comme une véritable institution, qui complète et corrige l'institution impériale. Elle a un sens et presque une fonction politique. Elle est moins un acte illégal que le premier acte d'un processus de légitimation, dont le schéma théorique est constant. Entre le basileus et l'usurpateur, il y a parallélisme plutôt qu'opposition. D'où l'existence de deux notions différentes de la légitimité, l'une « dynastique », l'autre qu'on pourrait dire (au sens romain) « républicaine », qui ne sont pas vraiment en conflit, mais plutôt se renforcent l'une l'autre : la seconde, quand l'usurpateur échoue, renforce de ce fait la première, et quand il réussit, la recrée, soit que l'usurpateur se rattache à la dynastie, soit qu'il fonde une dynastie ; cependant que la légitimité dynastique, principe d'ordre et de conservatisme, en assurant l'échec des usurpations non fondées, non « crédibles », garantit d'une certaine manière l'exercice d'un droit à l'usurpation. C'est, à Byzance, pour l'époque considérée, la forme du dialogue entre pouvoir et opposition. Encore faut-il distinguer usurpation et révolution de palais (rivalité entre grandes familles). Et aussi, considérer avec une attention particulière les cas où l'usurpation peut être l'expression du fait politique qu'est la place de l'armée dans l'Etat : c'est par l'analyse de plusieurs tentatives, réussies ou manquées, que ce problème sociologique peut être le mieux éclairé, et ramené à ses véritables dimensions. De même, c'est le rôle joué, dans plusieurs autres cas, par le parti des lettrés, qui aide à comprendre la nature, les progrès, l'effacement de ce parti, c'est-à-dire un des phénomènes propres à cette époque.

C. - Revenant à l'institution impériale, on a été conduit à considérer la place occupée, à côté d'elle, par *le patriarche*. Le rôle qu'il peut jouer vient, sans doute, de son éminente dignité morale et religieuse, mais aussi du fait qu'il confère à l'empereur la consécration indispensable du couronnement, du fait encore qu'il réside à Constantinople, où tout se passe. Or, pour une période aussi remplie d'événements que celle proposée à notre recherche collective, on a trouvé ce rôle peu apparent : il suffit pour s'en rendre compte de parcourir les auteurs du temps, et les *Regestes* de V. Grumel. Même quand le trône patriarcal a été occupé par des personnalités aussi remarquables à divers points de vue que Cérulaire, Lichoudis, Xiphilin, on ne voit pas qu'il ait joué dans aucun domaine le rôle qu'on pouvait attendre. Des patriarches thésaurisent, comme Alexis Stoudite ; d'autres s'attachent à la défense de l'immense fortune de l'Eglise, contre les mesures de confiscation prises dans l'intérêt national par Isaac ou par Alexis Comnène. On ne les voit pas dans l'exercice d'une autorité morale, et l'on ne peut s'empêcher de penser que, lorsque Romain Diogène est traîtreusement éliminé, Xiphilin est sur le trône et n'élève pas la voix. Le patriarcat est un rouage, aucu-

nement un moteur, ni même une conscience. Il est, pour cela, bien trop dépendant de l'empereur pour les intérêts matériels de l'Eglise ; et la classe du haut clergé séculier, surtout des prébendiers de Sainte-Sophie, est bien trop liée à la classe laïque possédante et dirigeante, dont elle fait partie. Alexis Comnène se gardera de changer cela : il maintient sur le trône des pontifes si dociles et si médiocres, qu'ils n'apparaissent pour ainsi dire jamais dans l'*Alexiade*.

L'exception apparente est Michel Cérulaire, mais apparente seulement. Ce n'est pas un homme d'Eglise, il n'est pas représentatif : c'est le hasard d'un complot manqué qui l'a conduit à se réfugier sous l'habit monastique ; c'est une ambition personnelle sans frein qui lui a fait prendre des positions en vue, non les devoirs de sa charge. Il a d'ailleurs échoué : déjà Théodora avait failli s'en débarrasser ; Isaac Comnène, qui avait pourtant bénéficié de sa complicité, pour ne pas dire plus, l'escamote sans peine, sans que personne se lève pour sa défense, surtout pas le peuple de Constantinople. Ce n'est d'ailleurs pas par crainte d'une réaction populaire que l'empereur avait préféré que la chose se passât hors de la capitale, mais plutôt par crainte d'un petit groupe de partisans ou de clients menacés dans leurs intérêts, et peut-être d'une troupe d'hommes de main. La chute de Cérulaire est la victoire de l'Etat dans un conflit avec l'Eglise, et les conséquences seront durables.

On s'est néanmoins un peu attardé sur cette figure si haute en couleurs, non point pour revenir sur le faux problème du prétendu schisme, dont les sources byzantines contemporaines ne parlent même pas, mais pour interroger les chroniqueurs sur le rôle politique qu'a joué ou qu'aurait voulu jouer Cérulaire : renversement de Michel Stratiôtikos et avènement d'Isaac Comnène ; rôle des neveux de Cérulaire ; signification de la mesure prise par Isaac Comnène et confirmée par Alexis Comnène, rendant au patriarcat le choix et la nomination de l'économe et du skeuophylax, c'est-à-dire des deux archontes ecclésiastiques du plus haut rang, chargés de l'administration du temporel ; etc. On y a surtout trouvé l'occasion d'analyser l'étonnant diptyque, aux deux volets parfaitement contradictoires, peint par Psellos, d'une part son « Accusation » du patriarche Cérulaire (Bréhier, *Rev. des Et. Grecques*, 1903-1904), de l'autre son « Eloge » du même (Sathas, *Més. Bibl.*, IV), textes encore insuffisamment étudiés. Dans le second, Psellos se justifie de dire tout le contraire de ce qu'il avait dit dans le premier, en déclarant que toute chose peut être présentée de deux façons, du bon et du mauvais côté : remarquable déclaration sophistique. Dans le premier, pour étayer les invraisemblables accusations que, pour complaire à l'empereur, il porte contre Cérulaire, qui ne sont rien moins que d'impiété, de tyrannie, de meurtre, de sacrilège, d'indignité dans les paroles et les actions, d'hérésie, il brosse les tableaux pittoresques (ainsi le spectacle qu'offre l'antichambre

du patriarche le matin, quand toutes sortes de marchands viennent lui proposer les objets les plus étranges), ou raconte des anecdotes, qui ne peuvent pas être dépourvues de toute parcelle de vérité. Il est évident, par exemple, que le long récit consacré aux fondateurs de la Nèa Monè de Chio mérite une étude attentive : en dehors des données proprement historiques, qu'il faut confronter aux documents d'archives, on lit avec un vif intérêt, sinon avec confiance, ce que Psellos raconte des moines Nicétas et Jean, et de la prophétesse inspirée, nommée Dosithée, qui les accompagne dans leurs pérégrinations à travers villes et campagnes, jusqu'à Constantinople, jusqu'à Sainte-Sophie, où Cérulaire leur aurait donné accueil, prêtant une oreille plus que complaisante à leur « hellénisme » et à leur « chaldaïsme ».

D. - Enfin il convenait de considérer, après le couple empereur-usurpateur et après le patriarche, le rôle d'un personnage indécis, ministre tout puissant sous des titres divers, que les sources qualifient volontiers de *paradynasteuôn*. Il n'y en avait plus eu, à Byzance, depuis Basile le Parakoimomène, qui d'ailleurs n'entrait pas exactement dans cette catégorie, puisqu'il était grand-oncle de Basile II. Il n'y en aura pas sous les Comnène, où ce rôle, lorsqu'il existe, est tenu par des gens de la famille. Au contraire ils sont nombreux au XI^e siècle : Jean l'Orphanotrophe, Paraspondylos, Jean de Sidè, les « Scythes » Borilas et Germanos, Nikèphoritzès, d'autres encore. Personnages d'origine plus ou moins obscure, souvent eunuques, doués de qualités égales à leur ambition, qui sont les meilleurs soutiens des empereurs contre les usurpateurs, les impératrices abusives ou les parents ambitieux. Tous échouent, ou finissent tragiquement, parce que leur pouvoir, qui ne correspond à rien de précis dans les institutions, ne s'exerce que grâce à l'empereur auquel il ne survit pas, et est la cible de toutes les oppositions.

On a choisi de prendre pour exemple Nikèphoritzès : originaire des Bucellaires, eunuque, instruit et fort au fait des affaires, il sert dans les bureaux sous Constantin X, entre en conflit avec l'impératrice, est envoyé à Antioche comme duc, puis, sous Eudocie (1067), incarcéré. Libéré par Romain Diogène, tenu quelque temps en résidence surveillée, il est bientôt nommé kritès d'Hellade et Péloponnèse : Psellos lui adresse à ce titre une lettre (Sathas V, n° 103). Recommandé à Michel VII par le César Jean Doukas, il revient à Constantinople en passant par Larissa, et c'est à cette occasion que Kékauménos en parle dans les termes les plus élogieux (« Conseils et Récits », éd. Wasilevski-Jernstedt, p. 73). Nommé logothète du drome, bientôt tout puissant, il évince Jean de Sidè, écarte Jean Doukas, édifie sa fortune personnelle autour du monastère de l'Hebdomon, qu'il a reçu en charistikion. Mais en même temps, il mène une politique très active et efficace, dont nous ne connaissons que quelques aspects, à l'intérieur (fiscalité, économie, armée) et au dehors (appel aux Turcs contre Roussel, suppression

du tribut payé aux « Scythes » danubiens) : elle lui valut l'hostilité ou la haine de beaucoup, parmi les sénateurs sûrement, les militaires probablement. Après l'abdication de Michel VII, il est soumis à la torture par les gens de Botaniate, soi-disant pour lui faire révéler la cachette de ses trésors, en fait pour le supprimer : il meurt en effet dans les supplices. L'image qu'a laissée de lui la tradition des chroniqueurs est largement inspirée de celle, injuste et partielle, qu'a esquissée Attaliatè (Bonn, p. 180-182, 199, 200-205, 248-249). Propriétaire dans la région de Raidestos, et à ce titre intéressé au fonctionnement « libéral » de ce grand marché du blé, Attaliatè n'a point pardonné à Nikèphoritès sa tentative (institution du *phoundax*) pour le réglementer dans l'intérêt de l'Etat, c'est-à-dire à la fois du fisc et de l'approvisionnement de la capitale. Mais l'interprétation rancunière des faits que donne Attaliatè influence encore les historiens d'aujourd'hui, même quand ils aperçoivent la portée de la réforme tentée par le logothète. Le XI^e siècle byzantin est l'époque des réformes avortées, des mutations interrompues.

II. - Les problèmes de l'administration centrale et provinciale, de la fiscalité, du recrutement et du financement de l'armée, de la propriété terrienne, sont étroitement liés. Les grandes lignes en ont été esquissées : on ne prendra ici qu'un exemple, celui de l'armée, parce qu'il est apparu significatif. La version courante chez les historiens est que l'armée nationale, à recrutement national, fondée sur la petite et moyenne propriété terrienne, qui avait fait la force de Byzance, a été détruite par des empereurs « civils », incapables, imprévoyants, qui pour de mauvaises raisons financières ont jeté bas ce système (on cite toujours l'exemple de la dissolution de l'armée d'Ibérie), et qui de plus ont laissé les latifondiaires, notamment les chefs militaires d'Asie Mineure, accaparer la terre. Il est remarquable que cette version se trouve déjà chez de nombreux auteurs du XI^e siècle, qui opposent superficiellement la grandeur macédonienne aux difficultés et aux périls croissants de leur temps, ou bien qui rejettent sur les prédécesseurs la responsabilité des échecs d'un souverain dont ils sont le client, le favori ou parfois le parent.

Or il n'est pas vrai de dire que le renversement du rapport entre « petite » et « grande » propriété, en admettant qu'il se soit produit, date du XI^e siècle, comme il ne serait pas exact de dire que la commune rurale de paysans libres, solidairement responsables, a disparu à ce moment. Quant à l'armée, deux remarques aident à comprendre les changements progressivement (et non soudainement) survenus dans le commandement et dans le recrutement. Lorsque l'empire, sous les Macédoniens, a passé de la défensive locale à l'offensive générale, le système des thèmes a été de moins en moins adapté à la situation nouvelle, et le pouvoir central a peu à peu concentré le commandement entre les mains de généraux peu nombreux et proches de

lui, dont les domestiques des scholes sont le type ; l'aboutissement devait être, dans les provinces, la séparation des pouvoirs civils et militaires, les mentions des stratèges se faisant de plus en plus rares, et l'administration civile revenant au « juge » ou « préteur ». Il était, d'autre part, logique que le recrutement fût à son tour changé lorsque, le programme territorial de Basile II ayant été à peu de chose près réalisé, on put raisonnablement croire la sécurité bien assurée à l'intérieur de frontières larges et stables : c'est le problème de la fiscalisation de la *strateia*.

Problème complexe, où l'on a montré que la question préjudicielle est de savoir si les mesures décisives datent du milieu du XI^e siècle, ou déjà du règne de Nicéphore Phocas. Cette dernière hypothèse est suggérée, non seulement par un passage bien connu du voyageur et espion arabe Ibn Hawqal sur le financement des campagnes terrestres et maritimes, et par la mesure, elle aussi bien connue, de Phocas portant de quatre à douze livres le plafond de la terre militaire, mais surtout par un passage de Zonaras (Bonn, III, 505), déclarant que Phocas assujettit les indigents au service (*strateia*) du drome, fit passer ceux du drome dans la *strateia* de la marine, ceux de la marine dans l'infanterie, ceux de l'infanterie dans la cavalerie légère, et ces derniers dans la cavalerie cuirassée, « enregistrant pour ainsi dire tout le monde dans la condition stratiotique ». Comme on ne peut d'un trait de plume faire d'un marin un fantassin, d'un fantassin un cavalier, etc., il faut admettre que ce transfert n'a pas porté sur des hommes accomplissant un service *personnel*, mais sur une contribution destinée à assurer ce service. En autres termes, Phocas a, d'une part, augmenté la quantité de la terre « stratiotique », mais maintenu l'existence de cette catégorie spéciale de terre ; il a, d'autre part, généralisé la fiscalisation de la *strateia* assise sur la possession de cette catégorie de terre, mais maintenu l'affectation à des services précis (drome, marine, infanterie, etc.).

L'exacte appréciation de la réforme de Phocas devrait ressortir des témoignages de l'époque qui suit. C'est leur rareté qui est significative. Les mentions de la *terre stratiotique* disparaissent, et l'on ne peut pas ne pas faire le rapprochement avec l'altération progressive du régime des grands thèmes commandés par un stratège. On trouve, au XI^e siècle, des mentions de la *strateia*, d'interprétation parfois difficile : dans trois passages de la *Peira*, dans une lettre de Psellos (Kurtz-Drexl, n° 132), par exemple. Les choses deviennent plus claires sous Michel VII, Botaniate, Alexis I^{er}, où les mentions de la *strateia* redeviennent nombreuses, mais dans un contexte nouveau : dans les listes des charges dont l'exemption est accordée à des individus, à des institutions ou à des monastères, ordinairement en compagnie de la *synônè*, du *kapnikon* et de la *kastroktisia* ; il s'agit donc d'un versement en argent qui, peut-être, n'a plus rien de commun avec l'ancienne *strateia*. En revanche apparaissent vers le même temps (déjà sous Constantin X), dans

les mêmes documents d'archives, les énumérations de corps de mercenaires, presque tous étrangers, pour l'entretien desquels on prélevait des taxes spéciales en argent. Disparition de la terre stratiotique, apparition de mercenaires de plus en plus nombreux et divers, changement de contenu du terme *strateia* désormais employé au singulier pour désigner une taxe comme les autres perçue en argent comme les autres : trois phénomènes manifestement liés.

Dans ce contexte, qui a pour point de départ le rôle beaucoup plus important qu'on ne dit de Phocas, pour point d'arrivée le rôle beaucoup moins grand qu'on ne croit d'Alexis Comnène, on a replacé une longue série de témoignages intéressant l'armée : par exemple, ceux qui relatent la dissolution de l'armée d'Ibérie par Monomaque, dont l'importance et la signification ont été à la fois grossies et travesties par les chroniqueurs du temps, suivis par les historiens modernes. Mais il a bien fallu constater qu'en fait les Grecs ne se battent plus, et que, par un remarquable phénomène de mentalité collective, l'idée même d'une armée nationale a disparu. Les conséquences sociales de cet effacement de la classe militaire au moment même où il semble qu'elle s'empare du pouvoir sont notables.

III. - Dans le domaine de l'économie, et particulièrement de la fortune de l'Etat, on avait étudié l'année précédente l'institution des Manganes, comme exemple de ces grands organismes de caractère à la fois administratif, économique et même culturel, qui ont connu un notable développement pendant la période considérée. On a étudié cette année l'orphanotropheion auquel est attaché le nom d'Alexis Comnène, encore qu'il ait pris la suite d'établissements analogues plus anciens, mais parce qu'Alexis semble bien en avoir fait quelque chose de nouveau et de considérable. Il n'est pas aisé, d'après Anne Comnène qui est ici notre principale source, d'en préciser ni l'emplacement (sur l'acropole, à côté de l'église Saint-Paul) ni le plan (« une autre ville dans la ville », les bâtiments nombreux étant disposés en cercle, avec rez-de-chaussée et étage, ou peut-être en deux cercles, au haut et en bas de la colline). Anne Comnène insiste sur les immenses domaines, garantis par des chrysobulles, dont Alexis avait doté l'institution, et sur la complexité de son organisation, de sa comptabilité, de ses bureaux : les actes de Lavra, par exemple, mentionnent en effet en 1104 (n° 55) et en 1109 (n° 58) le sékrétion de l'orphanotropheion, auquel sont attribués des *proasteia*. Alexis avait encore richement doté l'église Saint-Paul, qui desservait l'institution. Il y avait construit un monastère de femmes, qui semble avoir abrité des religieuses géorgiennes. Il avait enfin fondé une école pour les orphelins, où Anne prétend qu'on enseignait même la schédographie, ce qui lui fournit l'occasion d'une sortie contre cette discipline nouvelle sur

laquelle nous reviendrons. L'orphantropheion d'Alexis n'eut sans doute pas l'importance que lui prête Anne Comnène, mais reste un excellent exemple de « maison impériale ».

IV. - De même que, pour prendre une idée de la fortune et des placements des particuliers, on avait analysé l'an dernier la *diataxis* d'Attaleiate, on a cette année analysé deux textes à la fois comparables et très différents : le *typikon* de Pakourianos et le testament de Voïlas.

Du *typikon* de Pakourianos, on a d'abord étudié la tradition manuscrite, depuis les deux originaux perdus établis en langue grecque et en langue géorgienne : tradition troublée par les rivalités entre Grecs et Bulgares d'une part, Arméniens et Géorgiens de l'autre. On a reconstitué la généalogie et la carrière de Pakourianos, d'après les données du *typikon*, d'Anne Comnène, de trois lettres de Théophylacte d'Ochrida, de Skylitzès-Kédrènos, Zonaras, Aristakes de Lastivert : c'est un arméno-géorgien de la région du Taïq, dont la langue maternelle et la première culture furent peut-être arméniennes, mais géorgien de confession et finalement de sentiment ; il eut des biens à Ani, qu'il défendit ; il fut gouverneur ou duc de Kars, et de Karin (Théodosiupolis) ; dépossédé et refoulé par la poussée turque, il fait halte quelque temps en Syrie, peut-être en Arméno-Cilicie ; enfin il passe en Occident, où la plus grande partie de sa carrière mouvementée se déroule dans la région comprise entre la grande boucle de l'Hèbre et l'Axios ; on le voit en négociations ou en lutte avec les Coumans, les Petchenègues, les Normands ; il fut duc du thème éphémère de Smoléna, puis grand-domestique d'Occident sous Alexis Comnène ; il périt dans un combat contre les Petchenègues, à Beliatoba, probablement en 1086. Parfait exemple de ces princes arméno-géorgiens dépossédés, puis récupérés, par Byzance, dont ils furent d'excellents serviteurs. On a enfin analysé et commenté la règle qu'il composa, en partie à l'imitation de celle du monastère de Panagiou à Constantinople, pour sa fondation monastique de Pétrizos-Bačkovo (non loin de Sténimachos), laquelle était destinée, à l'exclusion expresse de tout moine grec, à des Géorgiens qui avaient passé leur vie dans le métier des armes, dans la suite de Pakourianos, qui devait avoir avec lui une petite troupe de compatriotes. Ce document insigne, et encore peu exploité, apporte des données de première main pour la toponymie et l'administration de la Macédoine, pour l'histoire de la grande propriété, pour l'histoire monétaire et en général pour l'économie, sans compter quantité de *realia*, et une riche moisson lexicographique.

Autre personnage représentatif de l'époque, et de l'histoire agitée des régions orientales de l'Asie Mineure, que cet Eustathios Voïlas, dont le testament, daté de 1059, est conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale

de Paris : on se propose d'en donner une nouvelle édition, pour remplacer celle qu'avait procurée Benešević en 1907. Ce document, qui a une si forte saveur de terroir, met sous nos yeux la condition mouvementée, la vie quotidienne, la composition de la fortune, les rapports avec les notables indigènes et avec l'empire, l'attachement à l'hellénisme et à l'orthodoxie, d'une famille dont la patrie, dit le texte, était le thème de Cappadoce, mais qui a dû s'expatrier à dix ou onze jours de marche de son berceau. Des difficultés subsistent, de topographie, de chronologie. Elles n'ont pas encore été toutes résolues. Mais ce testament, dépourvu de solennité et de rhétorique, rempli en revanche de détails concrets, appelle un commentaire détaillé, dont on a commencé de rassembler les éléments.

V. - On a continué et complété l'enquête commencée l'an dernier sur les écoles de Constantinople. Ainsi, aux témoignages concernant l'école Saint-Pierre, on a ajouté deux notices du Vatic. gr. 1611, qui indiquent l'existence d'un scriptorium dans cette école au début du XII^e siècle ; et le discours prononcé à Saint-Pierre par « le rhéteur Mouzalôn » (le futur patriarche Nicolas Mouzalôn ? ou un homonyme, évêque d'Amyclées ?), adressé « au patriarche Nicolas » (Nicolas III Grammatikos, ou Nicolas IV Mouzalôn ?), d'où il paraît ressortir que l'un et l'autre ont été élèves, puis professeurs à Saint-Pierre, et que l'auteur en est maïstôr. On a posé la question de l'existence d'une école des Saints-Pierre-et-Paul, à cause de la découverte à Pernik du sceau d'un Léon, maïstôr de l'école des *kèrukēs* (à moins qu'il ne s'agisse des Douze apôtres), et de la mention par Théophane Kérameus d'une église des *kèrukēs* (certainement ici Pierre et Paul), mais qui pourrait bien se trouver à Palerme, et non à Constantinople comme le pensait Ducange. Quant à une école Saint-Paul, nous savons déjà qu'elle a existé dans l'orphanotropheion réorganisé par Alexis Comnène ; nous la trouvons probablement encore mentionnée dans une lettre de Michel Italikos à Théodore Prodrome (éd. P. Gautier, p. 61, l. 15 sq.) ; et dans la monodie de Théodore Prodrome sur Stéphane Skylitzès, d'où il semble bien ressortir qu'un frère aîné de Stéphane en fut directeur, et que Stéphane, qui y connut comme élève Prodrome, en fut sous-directeur (*hyphédros*), puis directeur.

Plus décevante, assurément, que l'étude des institutions est celle des programmes et du contenu de l'enseignement. Du moins a-t-on pu regrouper une série de témoignages sur une discipline qui paraît, au XI^e siècle, nouvelle, la schédographie. « Une invention de notre génération », dit Anne Comnène (éd. Leib, III, p. 218), qui la condamne violemment et défend l'*enkyklios paideusis* qu'elle a encore connue, et qui à ce propos cite « les Stylianos, les Longibardos, les collectionneurs de mots de toute sorte, les Attikoi... ». On n'a pas encore bien défini la schédographie, qui est une forme de l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire. Deux articles de N. Festa sur

Longibardos (*Byz. Zeitschr.*, 1907, et *Byzantion*, 1931), donnant l'édition de ce qui est conservé de cet auteur, ne fournissent cependant qu'une idée incomplète du genre. Une étude de G. Schirò (*Boll. Badia Grottaferrata*, 1949) a justement attiré l'attention sur une épigramme de Christophore de Mytilène (Kurtz n° 10), où il est question des « nouveaux schédè », et sur d'autres textes. Psellos, dans une lettre à un condisciple (Kurtz-Drexler, II, p. 20), parle élogieusement d'auteurs de *schédè*, et dit qu'il a été lui-même schédographe ; dans une autre (*ibid.*, p. 31), il adresse à un autre maître un élève dont sa mauvaise santé l'empêche de s'occuper, et ne dissimule pas qu'il est ignare et n'a pas écrit un seul *schédos*. Il y avait des concours de schédographie organisés entre les meilleurs élèves des écoles de Constantinople. L'épigramme de Mauropous, Lagarde n° 68, met dans la bouche d'un élève de l'école des Quarante-Martyrs une apostrophe railleuse à un concurrent, qualifié *schideutès*, qui ose se mesurer à une telle phalange (les 40 martyrs, protecteurs de leur candidat), et par conséquent appartient à une autre école. Une poésie anonyme éditée par Schirò (*loc. cit.*) paraît être mise dans la bouche du maïstôr des Quarante-Martyrs, qui présente à un concours de schédographie deux de ses élèves, et appelle sur eux la protection des saints patrons de l'école. Une autre poésie anonyme de douze vers nous paraît être un exercice ou un modèle de schédographie : elle réunit une série d'exemples d'adjectifs qui, au comparatif-superlatif, n'allongent pas *o* en *ô*. L'épigramme de Christophore de Mytilène, Kurtz n° 11, dirigée contre un maïstôr de l'école des Chalkoprateia accusé de rapacité, lui reproche de vendre à prix d'or aux élèves les schédè, et joue sur les mots *chalkoprateion-schédoprateion*. Une autre épigramme du même poète (Kurtz n° 9), sur l'école Saint-Théodore du Sphorakion, cite son *prôximos* (directeur adjoint) Stylianos, probablement celui dont parle Anne Comnène, et son maïstôr Léon, qui ne saurait, à la tête de ses disciples, connaître la défaite dans les joutes du *schédos*. Dans un texte édité par Treu (*Byz. Zeitschr.*, 1893), qui le date de la seconde moitié du XI^e siècle, la schédographie, précédée par l'instruction élémentaire, puis la grammaire de Denys le Thrace, puis les canons de Théodose, puis enfin les poètes, couronne l'enseignement grammatical.

Il n'est plus douteux que la schédographie représente, à notre époque, dans le programme scolaire, quelque chose de nouveau, tantôt vanté et tantôt contesté, mais dont on parlait beaucoup. Cette rénovation a-t-elle atteint aussi la rhétorique ? Une lettre peu connue de Psellos à Aristènos (éd. Papadopoulos-Kérameus, *Néa Siôn*, 7, 1908, n° 11) le laisse entendre : Psellos déclare qu'il enseigne l'ancienne rhétorique, mais que ses disciples lui font reproche d'être vieux jeu, de s'en tenir à Hermogène, de ne pas leur enseigner la nouvelle rhétorique. Cette question appelle encore une recherche plus approfondie. On a, de même, rassemblé dans les écrits de Psellos de

nombreux passages relatifs à son activité de professeur : une image, assez éloignée de celle que suggère le titre d'*hypatos des philosophes*, commence à s'en dégager, mais elle devra être précisée.

*
**

Les recherches poursuivies ces deux dernières années ont trouvé un complément et une conclusion dans une table ronde sur le XI^e siècle byzantin, tenue au Collège de France du 20 au 23 septembre, avec l'aide du C.N.R.S., dans le cadre du Laboratoire associé n° 186. Elle a réuni, pendant quatre jours, une quarantaine de participants, dont une quinzaine de byzantinistes venus de l'étranger, sur invitation ou spontanément. Elle a donné lieu à des rapports approfondis, des communications, des interventions libres, qui enrichiront l'ouvrage annoncé au début de ce rapport. On se bornera donc ici à indiquer l'essentiel. La première journée a été consacrée aux problèmes de l'économie et de la monnaie : M^{me} C. Morisson a présenté une étude approfondie sur les dévaluations de la monnaie byzantine au XI^e siècle, à laquelle a fait écho une importante communication de M. M. Hendy (Birmingham), l'une et l'autre complétées par des observations de M. N. Svoronos, notamment sur la « réforme » monétaire d'Alexis Comnène. M. Svoronos a également examiné les structures économiques de l'empire byzantin au XI^e siècle ; puis M. A. Guillou a présenté, d'après des sources pour la plupart inédites, un tableau de l'économie d'une province occidentale de l'empire byzantin, à savoir le katépanat d'Italie, cependant que M. M. Balard, à propos d'Amalfi, montrait, en contre-partie, le rôle économique des occidentaux en Orient.

La seconde journée a été consacrée aux institutions, à l'administration, à la société, avec trois rapports principaux : de M. N. Oikonomidis (Montréal), sur l'évolution de l'organisation administrative de l'empire de Basile II à Alexis Comnène ; de M. A. P. Každan (Moscou : empêché de venir, il avait envoyé sa communication), sur l'évolution de la classe dirigeante à Byzance au XI^e siècle ; de M^{me} H. Ahrweiler, sur « la nouvelle hiérarchie et les nouvelles solidarités ». On a aussi examiné plusieurs aspects des changements qui surviennent dans la place et l'importance relative, au sein de l'empire, des provinces européennes d'une part, de l'autre de l'Asie Mineure, qui connaît des changements décisifs. M. G. Dagron a résumé une longue étude qu'il achève de rédiger sur la signification et l'importance des minorités ethniques et religieuses dans les provinces orientales. Le P. J. Darrouzès a esquissé la géographie des grandes fondations monastiques, et M. J. Bompaire a mis en évidence l'intérêt pour le XI^e siècle des archives monastiques. M. G. Dédyan a traité de l'émigration arménienne en Cappadoce, cependant que, restant en Asie Mineure, M. Ch. Astruc présentait l'édition critique du testament d'Eustathe Voilas, dont M. Kaplan suggérait de son côté une nouvelle

interprétation chronologique et topographique. Revenant en Europe, M^{me} C. Asdracha commentait la carte des vastes possessions du géorgien Grégoire Pakourianos dans les Balkans, d'après le typikon du monastère fondé par lui à Pétritzos. M. Sp. Vryonis (Los Angeles), M. D. Jacoby (Jérusalem), M. P. Nasturel (Athènes), d'autres encore, ont apporté des observations et des compléments à la plupart de ces contributions.

Les cadres et le contenu de la culture, le rôle des hommes de culture, les mentalités ont occupé la troisième journée. M. W. Hörandner (Vienne), partant principalement des poésies profanes de Mauropous, a traité de la connaissance des auteurs anciens à Byzance au XI^e siècle ; M. R. Browning (Londres), des courants intellectuels et de l'organisation scolaire ; M^{me} W. Conus-Wolska, de l'enseignement juridique de Xiphilin, et de l'enseignement de la philosophie, de la rhétorique et du droit par Psellos. Cette dernière communication a fourni à M. N. Svoronos l'occasion d'une mise au point sur l'esprit de la science juridique à Byzance au XI^e siècle. Trois exposés ont été consacrés à des problèmes généraux de la mentalité byzantine au XI^e siècle : par M. J. Gouillard, « La religion des philosophes : Psellos et Italos » ; par M. J. Grosdidier de Matons, « Existe-t-il une frontière entre le rationnel et l'irrationnel ? » ; et par le P. J. Paramelle, « A la recherche d'un langage mystique : Syméon le Nouveau Théologien ».

Enfin on a tenté, dans la dernière journée, de jeter un pont entre l'histoire et l'histoire de l'art (voire l'archéologie), d'intégrer la documentation artistique, et son apport propre, dans les données historiques précédemment dégagées. M. C. Mango (Oxford) l'a fait en ce qui concerne l'architecture en dégageant la signification économique et sociale des constructions du XI^e siècle. M^{lle} S. Dufrenne a montré comment les textes pouvaient éclairer les images, et inversement, par des exemples empruntés à l'église-ossuaire de Bačkovo, et à l'illustration du psautier. M. H. Belting (Heidelberg) a présenté sur les icônes-calendrier, les synaxaires, la liturgie, des observations très nouvelles et importantes pour le culte des saints.

*
**

Comme l'année précédente, un séminaire restreint a été consacré, chaque lundi, à préparer l'édition, dans les « Archives de l'Athos », des *Actes de Lavra*. Le tome III est prêt. Le tome IV et dernier contiendra les introductions et les index.

Le Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance (L.A. n° 186) a beaucoup enrichi ses collections de livres et de documents. Il ne laissera rien à désirer si, après que l'an dernier on y ait installé la bibliothèque byzan-

tine de l'Institut des langues et civilisations orientales, on peut aussi, comme le projet en existe, transporter près de lui le département grec de l'Institut de recherche et d'histoire des textes.

Le professeur a continué ses activités de directeur de thèses, de publications, etc. Il a été invité à faire trois conférences à Beyrouth, et a pris contact à cette occasion avec les Instituts français du Liban et de Syrie.

Il a été élu membre correspondant de l'Académie autrichienne des Sciences (philos.-histor. Klasse), et *éπιτιμος συμβουλος* de la Société archéologique grecque.